



MASQUE GRAND PUBLIC DE CATEGORIE 1 ou UNS1 OBLIGATOIRE

publié le 08/02/2021 - mis à jour le 01/03/2021



Descriptif :

Collégiens et Personnels

Au retour des congés de février,

Les collégiens et les personnels devront désormais porter un masque grand public de CATEGORIE 1 ou UNS 1.

Finis les masques de fabrication maison.

Les masques en tissu de catégorie 1, que l'on peut trouver dans le commerce, doivent filtrer plus de 90 % de particules, ils sont souvent lavables et réutilisables, La catégorie des masques est indiquée sur leur emballage, qui doit également porter la mention "CE" et le nombre de lavages possibles.

Les masques bleus, dits « chirurgicaux », les plus courants, correspondent à cette exigence de filtration.

Nous rappelons que votre enfant doit posséder au minimum 2 masques pour la journée (3 lorsqu'il a EPS)

La Direction



Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.